

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL
DU 14 MARS 2019**

- o -

RESIDENCE VALMANTE

PRESENTS :

CONSEIL SYNDICAL

Mmes CONCHY - DUPONT - FERRER - GAUTHIER - LEGIER - LUCAS -
MICHELIS

Mrs. BARTOLINO - BELLISSENS - BOEUF - FARGIS - GENTY
GRANDIN - HAGEGE - HENU - MARCELIN - MERCIER

A donné pouvoir :

Mr MAUMONT à Mr HAGEGE

ABSENT(S) : Mme FLORENS

SYNDIC: Mrs MEZZADRI P. LIENHARD

18 membres du Conseil Syndical sur 19 sont présents ou représentés.

La séance est ouverte à 18 h 00.

1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 07/02/2019 :

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2.- MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL :

2-1 Conseillers réélus :

Mmes	Odette	CONCHY
	Michèle	DUPONT
Mrs	Fiorenzo	BARTOLINO
	Francis	BOEUF
	Pierre	HAGEGE
	Michel	HENU

3.- CONSTITUTION DU CONSEIL SYNDICAL ET DES COMMISSIONS :

3.1 Constitution du bureau :

Présidence : Mr Pierre HAGEGE, réélu
Vice-présidence : Mme Michèle DUPONT, réélue
Secrétaire : Mme Gilberte LUCAS
Vice secrétaire : Mme Anne LEGIER

3.2 CONSTITUTION DES COMMISSIONS:

Les commissions ont été constituées comme suit :

ESPACES VERTS :

Mr G. GRANDIN, Président
Mmes M. FERRER, M. GAUTHIER
Mrs P. HAGEGE (Président du C.S)

TRAVAUX, MAINTENANCE ET CONTROLES REGLEMENTAIRES :

Mr J-R MERCIER, Président
Mme M. DUPONT
Mrs P. FARGIS
J. GENTY
JC. BELLISSENS
P. HAGEGE (Président du C.S)

FINANCES & CONTENTIEUX :

Mr F. BŒUF, Président
Mmes O. CONCHY,
G. LUCAS
Mrs F. BARTOLINO
JC. BELLISSENS
M. HENU
P. HAGEGE (Président du C.S)

CADRE DE VIE :

Mr D.MARCELIN, Président
Mme M. FERRER
Mme J.MICHELIS,
Mr P. HAGEGE (Président du C.S)

4.- QUESTIONS DIVERSES :

- 4-1 Nous déplorons encore cette année un faible taux de participation limite à la dernière AGle (35 %), le taux critique étant de 33 %. Il y a lieu de sensibiliser les copropriétaires sur l'importance de cette manifestation. Un courrier circonstancié sera joint au procès verbal consécutif à l'AGle, expliquant clairement l'importance de l'implication de chacun.
- 4-2 Contrat d'assurance copropriété : Le renouvellement du contrat doit intervenir avant le 1^{er} octobre 2019. FONCIA a lancé un appel d'offres auprès de plusieurs compagnies, avec un cahier des charges détaillé, avec réponse impérative pour le 31 mai 2019 au plus tard, sous enveloppe cachetée.
- 4-3 Nouvelle campagne de curage (nettoyage des colonnes d'évacuation d'eau) :
Elle est suivie par Mr J. GENTY du conseil syndical.
- 4-4 Marchand de légumes :
Le conseil propose le renouvellement de la convention signée entre le Syndicat des Copropriétaires, représenté par le syndic, pour une durée d'un an. Le CS vote à l'unanimité le prolongement de cette convention.
- 4-5 Encombrants : Le CS déplore l'abus de dépôts de toutes sortes d'ordures (sacs, cartons, bidons, etc....) en vrac ! Nous rappelons que des déchetteries existent !

5 - DECISIONS PRISES LORS DE L'A.G DU 07 MARS 2019 :

Mr LIENHARD indique que toutes les résolutions ont été adoptées, à l'exception de la N° 22 : Travaux de mise en peinture du plafond des allées de garages du Bt G.

Mr BŒUF évoque être contre les candidatures spontanées en AG.
L'ordre du jour doit être respecté dans son intégralité.

A ce titre nous en profitons pour remercier tous ceux qui se sont déplacés ou ont donné pouvoir.

L'Huissier de Justice mandaté a vérifié, pointé les feuilles d'émargement et contrôlé tous les résultats.

Il dressera son procès verbal, signé par les scrutateurs, qu'il adressera à FONCIA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Le prochain Conseil Syndical aura lieu le :

Mercredi 15 Mai 2019 à 18 h 00

Pierre HAGEGE

Président du Conseil Syndical

